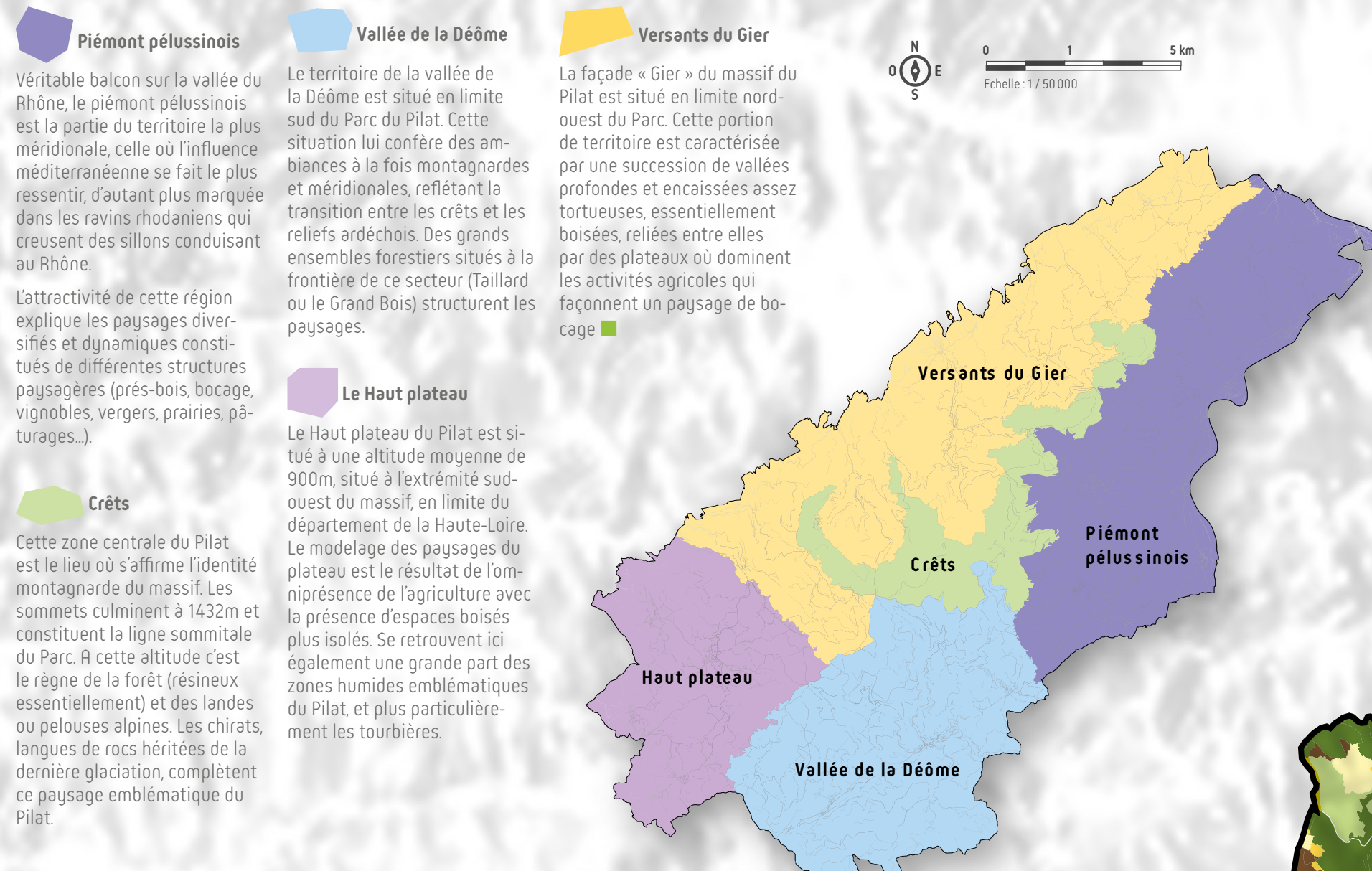


Carte de LA VÉGÉTATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Partie 1 Catégories physionomiques

Petites régions paysagères du Parc



Une photographie du territoire

La carte de la végétation du Parc naturel régional du Pilat représente la physionomie végétale dominante sur les 20 000 polygones différents qui composent la mosaïque du paysage. Elle est décrite par 23 postes de légende traduisant cette physionomie selon le degré d'humidité et les modalités de gestion du territoire.

La définition de ces catégories physionomiques a été réalisée grâce à des prospections sur le terrain combinées à une importante campagne de photo-intégration effectuée en croisant de nombreuses données afin de caractériser au mieux la réalité. Cette carte témoigne de la situation observée entre 2016 et 2018.

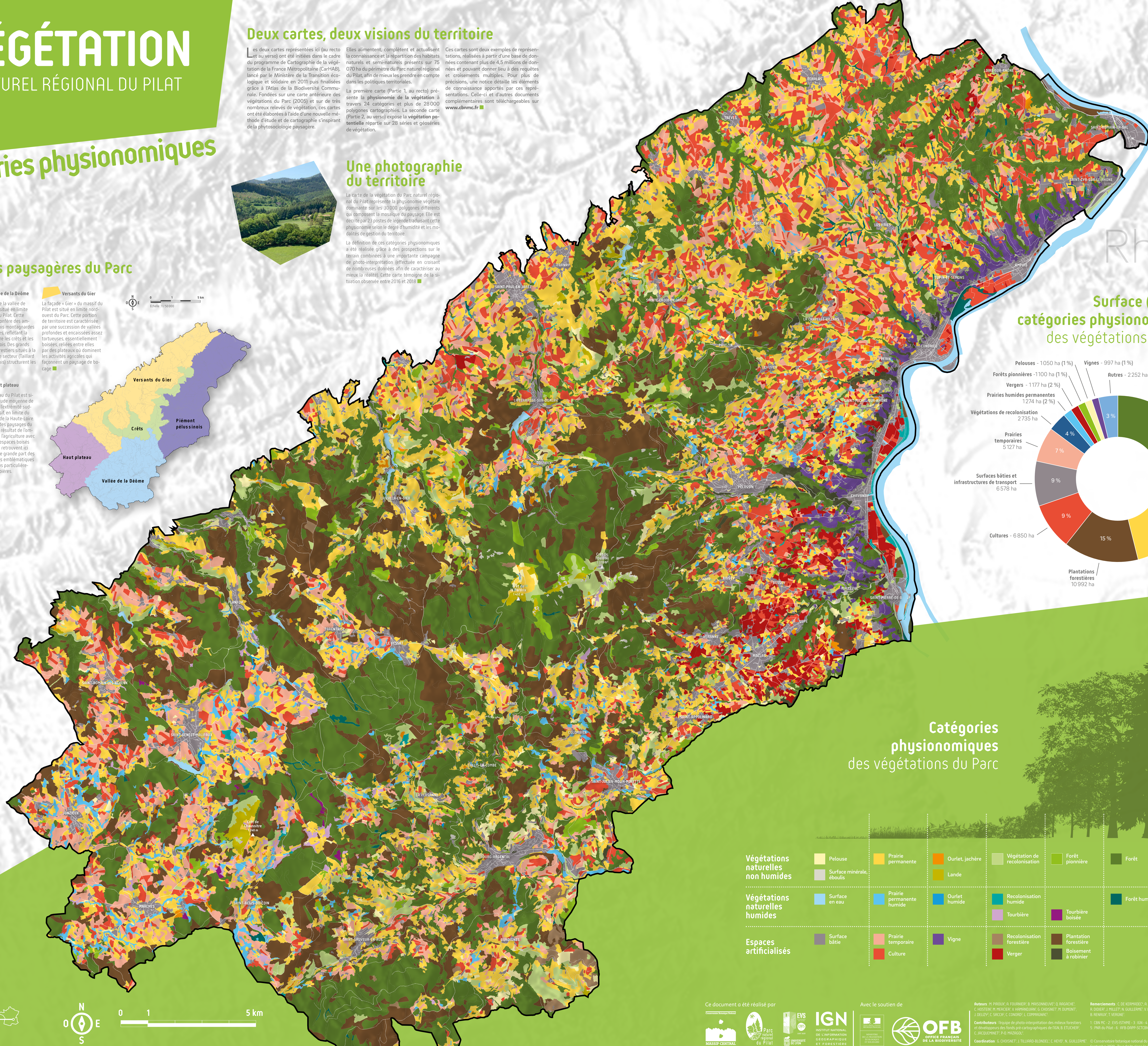
Deux cartes, deux visions du territoire

Les deux cartes représentées ici (au recto et au verso) ont été initiées dans le cadre du programme de Cartographie de la végétation de la France Métropolitaine (CarHAB), lancé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire en 2011 puis finalisées grâce à l'Atlas de la Biodiversité Communale. Fondées sur une carte antérieure des végétations du Parc (2005) et sur de très nombreux relevés de végétation, ces cartes ont été élaborées à l'aide d'une nouvelle méthode d'étude et de cartographie s'inspirant de la phytosociologie paysagère.

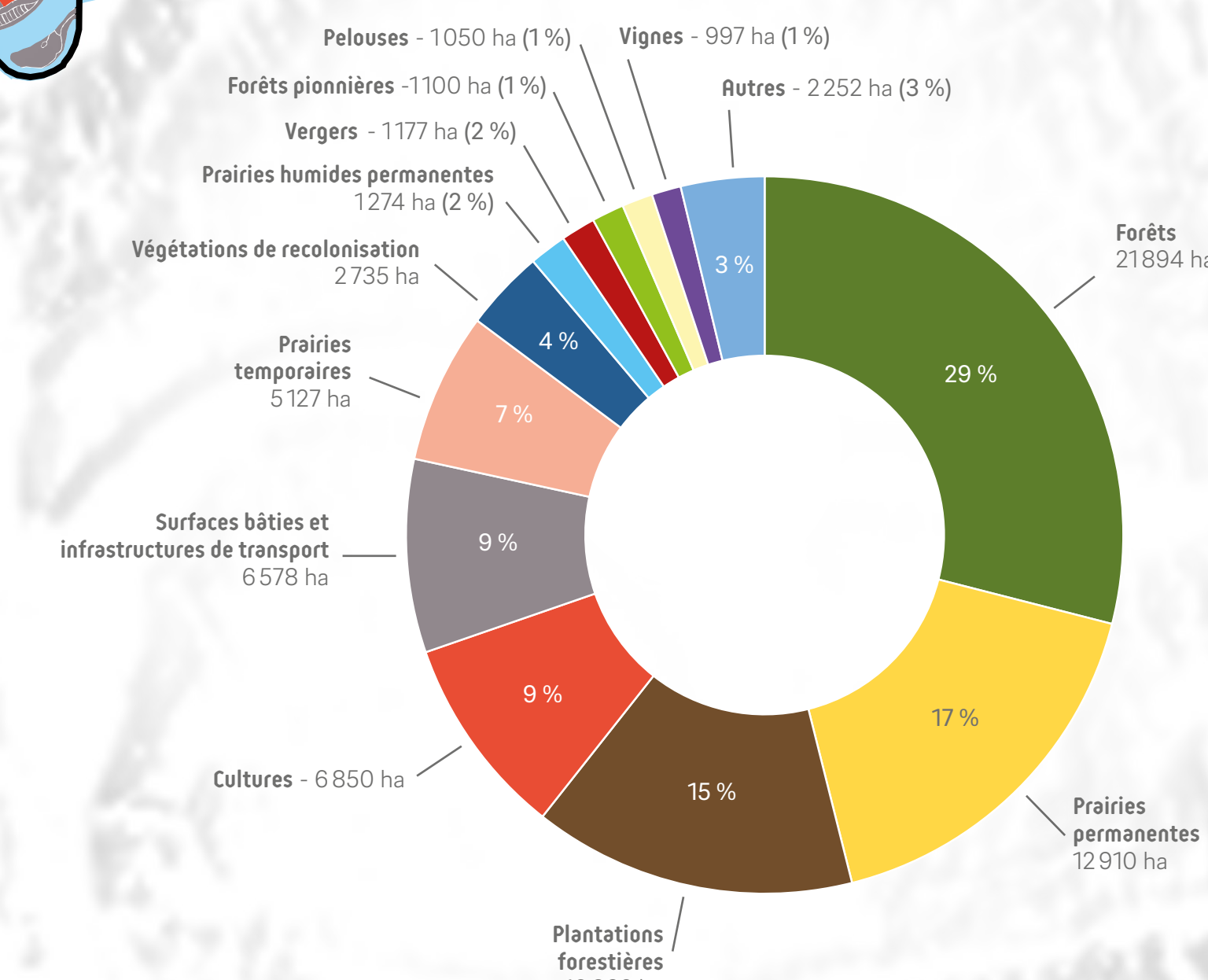
Elles alimentent, complètent et actualisent la connaissance et la répartition des habitats naturels et semi-naturels présents sur 75 070 ha du périmètre du Parc naturel régional du Pilat, afin de mieux les prendre en compte dans les politiques territoriales.

La première carte (Partie 1, au recto) présente la physionomie de la végétation à travers 24 catégories et plus de 28 000 polygones cartographiés. La seconde carte (Partie 2, au verso) expose la végétation potentielle répartie sur 28 séries et géoséries de végétation.

Ces cartes sont deux exemples de représentations, réalisées à partir d'une base de données et pouvant donner lieu à des requêtes et croisements multiples. Pour plus de précisions, une notice détaillée les éléments de connaissance apportés par ces représentations. Celle-ci et d'autres documents complémentaires sont téléchargeables sur www.cbmmc.fr



Surface (ha) des catégories physionomiques des végétations du Parc



Catégories physionomiques des végétations du Parc

Végétations naturelles non humides	Pelouse	Prairie permanente	Ourllet, jachère	Végétation de recolonisation	Forêt pionnière	Forêt
	Surface minérale, éboulis		Lande			
Végétations naturelles humides	Surface en eau	Prairie permanente humide	Ourllet humide	Recolonisation humide	Tourbière	Forêt humide
				Tourbière boisée		
Espaces artificialisés	Surface bâtie	Prairie temporaire	Vigne	Recolonisation forestière	Plantation forestière	Boisement à robinier
		Culture		Verger		

Carte de LA VÉGÉTATION POTENTIELLE

DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Partie 2 Séries & géoséries



Une carte dynamique

La carte de la végétation potentielle du Parc naturel régional du Pilat présente ci-contre, en plus des 28 séries et géoséries de végétation identifiées sur le territoire.

Leur délimitation des séries et des géoséries au sein du territoire repose sur un modèle numérique de répartition des compartiments écologiques, amélioré par de nombreuses prospections de terrain.

Contrairement à la carte physiologique qui renseigne sur l'aspect et la composition des végétations sur une courte période, la carte de la végétation potentielle, en se basant sur des paramètres écologiques stables, présente l'avantage d'une durée de validité très importante. Elle permet également d'analyser et d'anticiper les éventuelles évolutions de chaque végétation et ainsi de servir d'outil d'aide à la gestion et à la décision pour le territoire.

Le Parc du Pilat abrite près de 200 milieux naturels différents

Le Pilat est un massif montagneux essentiellement granitique. Sa situation à la confluence des climats continental, océanique et méditerranéen, ainsi que les différences d'altitudes sont à l'origine d'une grande biodiversité. Les habitats naturels, façonnés par l'homme et ses activités, y sont imbriqués et permettent aux espèces animales et végétales d'accomplir tout ou partie de leur cycle de vie. Le massif du Pilat est considéré comme un réservoir de biodiversité, ce qui lui a notamment permis d'être classé Parc naturel régional.

On retrouve dans le Pilat des éléments remarquables du patrimoine naturel : milieux ou espèces rares, protégés ou menacés, emblématiques ou endémiques du Pilat. On parle alors d'habitats naturels (ou d'espèces) d'intérêt patrimonial. Pour ces milieux, une vigilance accrue doit permettre leur préservation, voire leur restauration. Les Hétraies, les pelouses sèches ou les tourbières font partie de ces milieux naturels si remarquables.

Mais tous les enjeux de préservation de la nature ne portent pas uniquement sur les espèces et les milieux les plus rares. On sait aujourd'hui que la diversité des écosystèmes et des paysages participe à la valeur patrimoniale d'un territoire. Mettre des priorités sur les éléments les plus remarquables ne signifie pas pour autant délaisser les milieux plus ordinaires. Le bon fonctionnement des écosystèmes, les déplacements d'espèces, nécessitent que l'ensemble de la nature soit préservé.

Deux cartes, deux visions du territoire

Les deux cartes représentées ici (au recto et au verso) ont été initiées dans le cadre du programme de Cartographie de la végétation de la France Métropolitaine (Cart-Vég), lancé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire en 2011 puis finalisées grâce à l'Atlas de la Biodiversité Communale. Fondées sur une carte antérieure des végétations du Parc (2005) et sur de très nombreux relevés de végétation, ces cartes ont été élaborées à l'aide d'une nouvelle méthode d'étude et de cartographie s'inspirant de la phytosociologie paysagère.

Elles alimentent, complètent et actualisent la connaissance et la répartition des habitats naturels et semi-naturels présents sur 75 070 ha du périmètre du Parc naturel régional du Pilat, afin de mieux les prendre en compte dans les politiques territoriales.

La première carte (Partie 1, au recto) présente la physiologie de la végétation à travers 24 catégories et plus de 28 000 polygones cartographiés. La seconde carte (Partie 2, au verso) expose la végétation potentielle répartie sur 28 séries et géoséries de végétation.

Ces cartes sont deux exemples de représentations, réalisées à partir d'une base de données contenant plus de 4,5 millions de données et pouvant donner lieu à des requêtes et croisements multiples. Pour plus de précisions, une notice détaille les éléments de connaissance apportés par ces représentations. Celle-ci et d'autres documents complémentaires sont téléchargeables sur www.cbnm.fr.

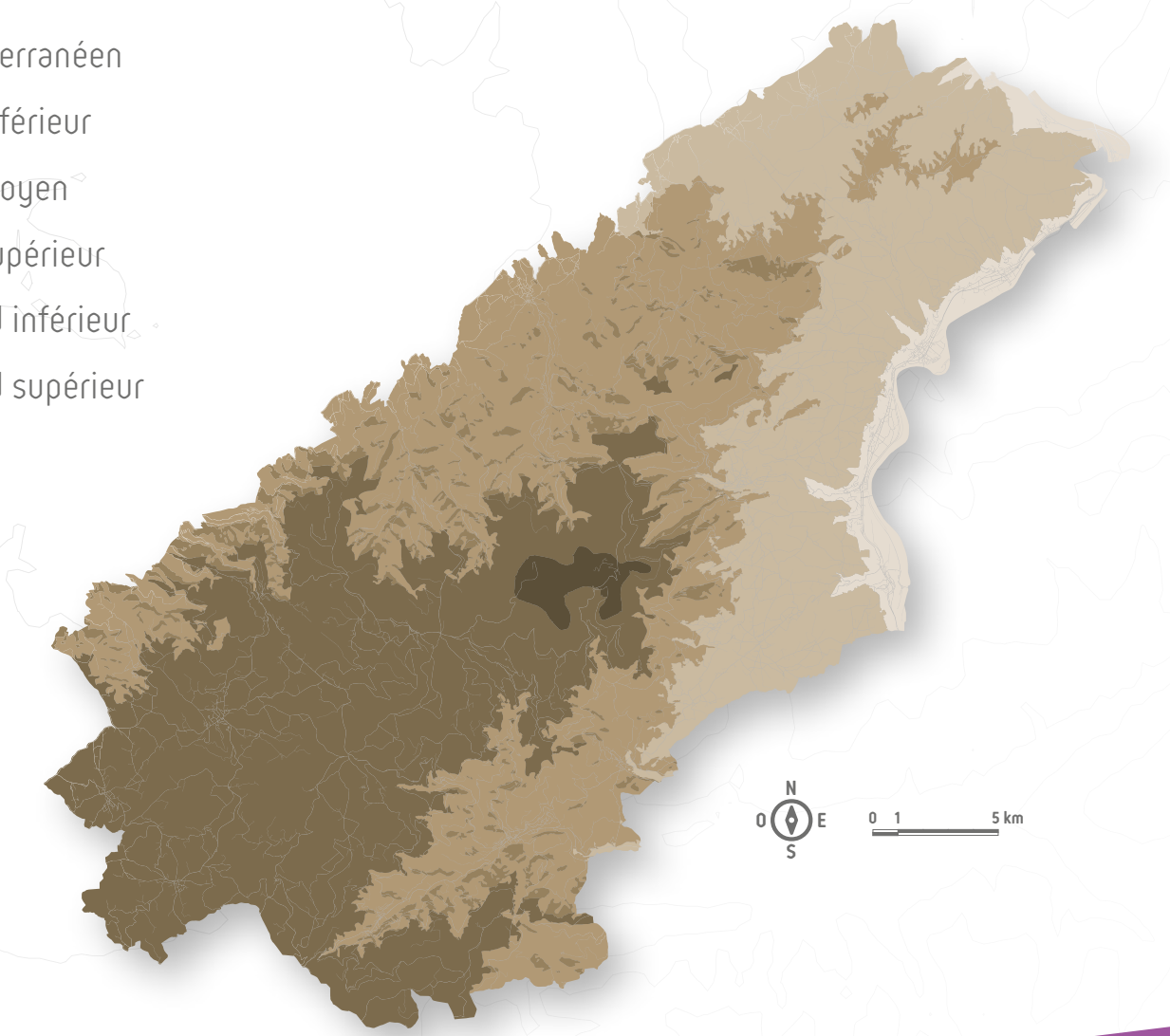
Rhône



Étages de végétation du Parc

Les étages de végétation traduisent les fluctuations climatiques liées aux variations de l'altitude : plus l'altitude augmente, plus les températures chutent. Ces différences influent fortement les caractéristiques des communautés végétales. Les étages de végétation constituent un des paramètres utilisés pour générer la carte des végétations potentielles.

- Supraméditerranéen
- Collinéen inférieur
- Collinéen moyen
- Collinéen supérieur
- Montagnard inférieur
- Montagnard supérieur



Séries & géoséries du Parc

SÉRIES & GÉOSÉRIES	SUPRA-MÉDITERRANÉEN		COLLINÉEN		MONTAGNARD	
	inférieur	supérieur	moyen	supérieur	inférieur	supérieur
ÉBULES PERCHÉES	Pennisetum des Champs à Briza media et Anagallis					
ESCARPMENTS ROCHÉES	Géosérie de la pelouse sèche à Festuca magistralis et Koeleria macrantha					
	Géosérie de la Prade à Galium medieterraneum et Pinguicula vulgaris					
Sols peu épais	Géosérie de la pelouse sèche à Secum superset et Phlox officinarum					
	Série de la Chénopée à Pteris aquilina et Quercus pubescens					
Sols épais	Série de la Chénopée à Pteris aquilina et Quercus pubescens					
	Série de la Chénopée à Pteris aquilina et Quercus pubescens					
ROCHES CRISTALLINES	Série de la Chénopée à Pteris aquilina et Quercus pubescens					
	Série de la Chénopée à Pteris aquilina et Quercus pubescens					
Sols calcaireux	Série de la Chénopée à Pteris aquilina et Quercus pubescens					
	Série de la Chénopée à Pteris aquilina et Quercus pubescens					
ALLÉVIALES	Géosérie de la Fougère-Chénopée à Rumex crispus et Carex flacca					
	Géosérie de la Fougère à Rumex crispus et Carex flacca					
NAPPES D'ÉRU	Géosérie de la Fougère-Chénopée à Rumex crispus et Carex flacca					
	Géosérie de la Fougère à Rumex crispus et Carex flacca					
PERCHÉES	Géosérie de la Chénopée-Fougère à Rumex crispus et Carex flacca					
	Géosérie de la Chénopée-Fougère à Rumex crispus et Carex flacca					
ÉRU CARBONNÉS	Géosérie de la Fougère-Chénopée à Rumex crispus et Carex flacca					
PLANS D'ÉRU	Géosérie de la Fougère-Chénopée à Rumex crispus et Carex flacca					
SURFACE BÂTIE	Géosérie de la Fougère-Chénopée à Rumex crispus et Carex flacca					



Qu'est-ce qu'une « série de végétation » ?

Les séries, permésées ou géoséries de végétation sont toujours caractérisées par des paramètres écologiques particuliers : climat, relief, sol... Ces paramètres structurants sont repris dans le légende.

La permésée de végétation Lorsque le milieu est soumis à de fortes contraintes naturelles, la dynamique de la végétation peut être bloquée à un unique stade. La permésée de végétation permet de préciser cette absence de dynamique (exemples : dalles rocheuses, falaises).

La géosérie de végétation Pour faciliter la lecture de cette carte, certaines séries très imbriquées ont été rassemblées au sein de géoséries inscrites dans une même entité écologique. Ces regroupements concernent essentiellement les séries des zones humides et des milieux secs.